



Marchandage avec le Mercosur ?

Le gouvernement français n'écarte plus officiellement la possibilité de souscrire à l'accord entre l'Union européenne (UE) et le Marché commun du Sud (ou *Mercosur*, abréviation de l'espagnol *Mercado Común del Sur*), composé de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay.

C'est un net recul quant aux annonces précédentes prises par les autorités françaises.

Mais ce n'est pas une surprise. Ainsi que SOLIDAIRES Douanes l'avait indiqué précédemment¹, le Gouvernement français ne s'opposait pas à l'accord *dans l'absolu*, mais seulement *en l'état*.

Le document de travail présenté en janvier 2021 dans le cadre du Comité de suivi de la politique commerciale (composé de représentants d'organisations professionnelles), ne fait que rendre visible ce qui était sous-jacent.

Le Gouvernement édicte diverses conditions, dans 3 thématiques déjà listées en septembre dernier : *déforestation, accord de Paris, normes* (sanitaires et environnementales). Mais dans chaque cas, les exigences sont revues à la baisse.



Le gouvernement français enterre l'Accord de Paris

1°) Silence désormais sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Alors que le Gouvernement distinguait en septembre la thématique de la lutte contre la déforestation et la thématique du respect de l'Accord de Paris, voici que désormais les 2 sont fondues en une seule. Autrement dit, le respect de l'Accord de Paris n'est désormais conçu par les autorités françaises qu'à l'aune d'engagements seulement en matière de déforestation.

Exit les autres points essentiels de l'Accord de Paris, telles que la limitation de la hausse des températures ou encore la lutte contre les rejets de gaz à effets de serre (GES). Excusez du peu !

2°) La défense de la forêt... ratiboisée !

De surcroît ce n'est pas la *déforestation* qui est mentionnée dans l'Accord de Paris, mais le *déboisement* et la *dégradation* des forêts (article 5) ! La nuance est de taille !

- **Qualitativement**, cela signifie que désormais le gouvernement français accepte la dégradation des forêts et le déboisement !
- **Quantitativement**, le déboisement « définitif » (la déforestation !) n'est lui-même pas combattu dans l'absolu ! C'est seulement l'augmentation de la déforestation qui l'est.

Lexique

Dégradation :	pas de baisse de la surface de la forêt, mais une baisse de la qualité de son état.
Déboisement :	baisse de la surface couverte de forêt mais repousse possible si les conditions le permettent.
Déforestation :	baisse de la surface couverte de forêt sans préoccupation du renouvellement.

3°) Des annonces non contraignantes

Tantôt les moyens sont flous dans la lutte contre la hausse de la déforestation :

- « certaines réformes » doivent être « ret[irées] », sans que celles-ci soient explicitement listées ;
- de même, il doit y avoir « des engagements additionnels sur la lutte contre les feux de forêt » sans plus de précisions sur leur nature (objectifs, moyens, calendrier...).

Tantôt relèvent de vœux pieux, avec l'emploi du conditionnel.

- Cela « pourrait » concerner un renforcement des contributions déterminées au niveau national² des pays du Mercosur qui « pourrait » intervenir à l'occasion de la 26^e conférence des Paris (COP 26) en novembre 2021 à Glasgow. C'est-à-dire en moins d'un an, alors que depuis 2016 rien n'avance !
- Le suivi de ces engagements « devrait être mis en place par l'Union »... alors que plusieurs pays de l'UE souhaitent la conclusion de l'accord avec le Mercosur au plus vite, et sans réserve (Allemagne, Espagne, Portugal) !

¹ Voir notre communiqué du 21/09/2020 : *Une réelle fissure avec le Mercosur ?*

² CDN : en anglais *Nationally Determined Contribution* – NDC.





Une capitulation sociale et politique

Le Gouvernement français n'a donc plus d'exigence en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) à destination des pays du Mercosur. Cela n'est pas un simple recul, c'est une capitulation. Et à plusieurs niveaux.

Recul écologique devant l'agro-industrie d'exportation...

Ôtons un doute : cette absence d'exigence en matière de GES n'est pas un oubli, car c'est la condition *sine qua non* pour que l'accord UE-Mercosur soit pertinent et viable pour un de ses principaux lobbys partisans : celui de l'agro-industrie.

L'élevage représente 14,5% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, par le biais du méthane rejeté par les bovins principalement. Or les émissions sont plus élevées par exploitation lorsque l'élevage relève de l'agroindustrie d'exportation (élevage intensif) que de l'agriculture paysanne (élevage extensif). De fait, l'accord UE-Mercosur, en encourageant de la sorte l'agro-industrie d'exportation, est incompatible avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

... Péril pour l'élevage paysan !

L'agro-industrie est très organisée et présente au Brésil et à un degré moindre en Argentine.

Agro-industrie qui, par une production de masse et des économies d'échelle, est d'autant plus compétitive (et prédatrice) dans le Mercosur vis-à-vis des petits exploitants paysans, étranglés par la dette... ou par des miliciens aux ordres des multinationales.

Tandis qu'à l'international elle exerce une pression forte sur les salaires et «bénéficie» de normes sanitaires et environnementales moindres.

Certes cette agro-industrie est également présente au sein de l'UE, et notamment en France, mais elle est en crise.

Cette crise couvait depuis plusieurs années avec le démembrement progressif de la Politique agricole commune (PAC) et la diminution par paliers des prix planchers.

Mais elle s'est révélée au grand jour en 2015 pour l'agriculture communautaire productiviste lorsque la porte de sortie que constituait l'export vers le marché russe s'est brutalement fermée.

Au cas d'espèce lorsque la Russie a décrété un embargo aux produits alimentaires en provenance de l'UE (et notamment de la France), en rétorsion aux sanctions commerciales de l'UE vis-à-vis de la Russie.

De fait, en France, l'ensemble des organisations professionnelles du secteur agricole sont opposées à la conclusion de l'accord UE-Mercosur.

C'est-à-dire outre la Confédération paysanne, la productiviste Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ou encore la conservatrice Coordination rurale.

Il en est de même outre-Atlantique pour l'ensemble des organisations paysannes des pays du Mercosur, qui pressentent par ailleurs une pression encore plus forte sur les terres disponibles.

La souveraineté alimentaire et énergétique piétinée

S'il y a conclusion de l'accord UE-Mercosur, d'ici à 2030, les prévisions pour l'UE sont catastrophiques pour la souveraineté alimentaire :

- une augmentation de 21-26% des importations de viande bovine en provenance du Mercosur ;
- et une augmentation de 22-29% des importations de volaille.

Or la population de l'UE n'augmentera vraisemblablement pas de 20 à 30% sur la période, et elle n'augmentera pas non plus sa consommation annuelle de viande de 20 à 30%.

C'est donc que ces produits alimentaires de l'agro-industrie d'exportation du Mercosur viendront pour majeure partie prendre des parts de marché au sein de l'UE. Ce qui amoindrira d'autant la souveraineté des pays de l'UE dans le domaine alimentaire.

Idem, dans le domaine énergétique : il est prévu l'importation de 650 000 tonnes d'éthanol en provenance des pays du Mercosur, 2 fois ce que l'UE exporte dans le monde entier !

Cela ne peut qu'affaiblir la filière des biocarburants. Une filière déjà fragilisée en France par l'abandon programmé des missions fiscales de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I.). Et plus particulièrement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) d'ici à 2024. En effet, la perception de cette taxe par la Douane permet une appréhension et un contrôle plus efficaces vis-à-vis de la concurrence internationale.

Demain, sans un contrôle fiscal exercé par la Douane, le « bioéthanol » en provenance de plantations issues de la déforestation pourra plus facilement se déverser sur le marché...



Pour conclure...

L'UE, rempart contre la mondialisation ? Aujourd'hui nullement dans le domaine sanitaire, la crise Covid étant là pour en témoigner. Demain, il en sera de même dans le domaine alimentaire, mais aussi au niveau énergétique et climatique ! **Au-delà de la fin d'un cinéma Emmanuel Macron champion du climat, c'est sans doute le début de l'achèvement de la fable de l'Europe qui protège.**

Paris, le jeudi 18 février 2021



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR_DOUANES

solidaires_douanes